

Sécurité et circulation routière

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Délégation à la sécurité
et à la circulation routières

**Décision du 29 janvier 2009 relative à la composition
du comité de concertation de l'éducation routière**

NOR : DEVS0830501S

Le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu la décision du 16 janvier 2007 relative à la création d'un comité de concertation au sein de la DSCR auprès du sous-directeur de l'éducation routière,

Décide :

Article 1^{er}

La composition du comité de concertation de l'éducation routière (CCER), créé au sein de la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration

Membres titulaires

M. Meunier (Marc), président, sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER) ;
Mme Morin (Françoise), chef du bureau du permis de conduire (DSCR-ER 2) ;
Mme Dubail (Sylviane), chef du bureau de l'animation de la politique éducative (DSCR-ER 3) ;
M. Chataignier (Gérard), sous-directeur des actions transversales et des ressources (DSCR-ATR) ;
Mme Lebeau (Martine), directrice départementale de l'équipement et de l'agriculture du Var ;
M. Berg (Patrick), directeur départemental de l'équipement de Seine-Saint-Denis.

Membres suppléants

M. Fougère (Jean-Pierre), adjoint du sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER) ;
M. Robriquet (Jean-François), chef du bureau des ressources (DSCR-ER 4) ;
M. Passard (Guillaume), chef du bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (DSCR-ER 1) ;
M. Boullier de Branche (Etienne), chargé de mission, coordination des services déconcentrés et du réseau scientifique et technique (DSCR-ATR) ;
M. Vigneron (Thierry), directeur adjoint de la direction de l'équipement et de l'agriculture de Lot-et-Garonne ;
M. Duvette (Michel), directeur régional de l'équipement d'Aquitaine.

Représentants du personnel

SNICA-FO

Membres titulaires

M. Grolier (Christian) ;
M. Hamon (Yann) ;
M. Chopin (Patrick) ;
Mme Maset (Pascale).

Membres suppléants

M. Guebel (Fernand) ;
M. Desvages (Christophe) ;
M. Le Floch (Laurent) ;
Mme Demont (Nathalie).

MINISTÈRE DU LOGEMENT

CFDT

Membre titulaire

M. Chaudron (André).

Membre suppléant

Mlle Gadoud (Magali).

CGT

Membre titulaire

M. Barbé (Bruno).

Membre suppléant

M. Candé (Ivan).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 29 janvier 2009.

Pour le ministre et par délégation :
*La préfète, déléguée à la sécurité
et à la circulation routières,*

M. MERLI